



**Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la
biodiversité et les services
écosystémiques**

Distr. générale
31 mai 2023

Français
Original : anglais

**Plénière de la Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la biodiversité et
les services écosystémiques**
Dixième session
Bonn (Allemagne), 28 août–2 septembre 2023
Point 11 de l'ordre du jour provisoire*

**Organisation des travaux de la Plénière :
date et lieu des futures sessions de la Plénière**

Organisation des travaux de la Plénière et date et lieu des futures sessions de la Plénière

Note du secrétariat

Introduction

1. Dans sa décision IPBES-9/2, la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (la « Plateforme ») a décidé que sa onzième session se tiendrait au cours du second semestre de 2024, en tenant compte du calendrier des réunions internationales pertinentes. Dans la même décision, elle a invité les membres de la Plateforme en mesure de le faire à envisager d'accueillir la onzième session de la Plénière.
2. On trouvera aux sections I et II de la présente note des informations sur l'organisation des onzième et douzième sessions de la Plénière, respectivement. Un projet de décision à ce sujet figure dans la note du secrétariat contenant les projets de décision pour la dixième session de la Plénière (IPBES/10/1/Add.2).

I. Organisation de la onzième session de la Plénière

3. Conformément à la décision IPBES-9/2, la onzième session de la Plénière devrait se tenir du 10 au 16 décembre 2024.
4. Dans sa décision IPBES-9/2, la Plénière a prié le Bureau, en consultation avec les membres de la Plateforme, de décider où se tiendrait sa onzième session, en tenant compte de toute offre des membres d'accueillir la session, l'offre devant être acceptée sous réserve qu'un accord soit conclu à cet effet avec le pays hôte.
5. Au 31 mai 2023, le secrétariat n'avait toujours pas reçu de proposition officielle concernant l'accueil de la onzième session de la Plénière. Les membres de la Plateforme envisageant d'accueillir la session sont invités à en informer le secrétariat et à présenter une proposition officielle dès que possible et de préférence bien avant l'ouverture de la dixième session. Si, à l'issue de la dixième session de la Plénière, aucune proposition d'accueillir la onzième session n'a été reçue, celle-ci se tiendra à Bonn (Allemagne).

* IPBES/10/1.

6. L'ordre du jour de la onzième session de la Plénière devrait notamment porter sur l'évaluation des interdépendances, l'évaluation du changement transformateur et, si la Plénière en décide ainsi, le rapport de cadrage pour une deuxième évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques. À l'annexe I de la présente note figure un projet d'ordre du jour provisoire de la onzième session de la Plénière.

7. La onzième session de la Plénière devrait se dérouler sur sept jours. À l'annexe II de la présente note figure un projet d'organisation des travaux de la onzième session, établi à partir du projet d'ordre du jour provisoire.

8. Afin de permettre à la Plénière d'achever l'examen de tous les points inscrits à l'ordre du jour à l'issue des sept jours de réunion, le Bureau entend organiser des travaux préparatoires de portée générale, en prévoyant la possibilité de procéder, en amont de la session, à des consultations et des échanges de vues informels en ligne.

9. La Plénière est invitée à donner des orientations concernant l'organisation de sa onzième session et à demander au secrétariat de tenir compte de ces orientations lorsqu'il établira la version finale de l'ordre du jour provisoire et de l'organisation des travaux de la session.

II. Organisation de la douzième session de la Plénière

10. Il est proposé que la douzième session de la Plénière se tienne fin 2025.

11. Compte tenu du temps que nécessite l'organisation des sessions de la Plénière, celle-ci souhaitera peut-être adopter à sa dixième session une décision fixant le lieu de sa douzième session.

12. Au 31 mai 2023, le secrétariat n'avait toujours pas reçu d'offre concernant l'accueil de la douzième session de la Plénière. Les membres de la Plateforme envisageant d'accueillir la session sont invités à en informer le secrétariat et à présenter une proposition officielle dès que possible et de préférence avant l'ouverture de la dixième session.

13. L'ordre du jour de la douzième session de la Plénière devrait comprendre, entre autres points, l'examen de l'évaluation des entreprises et de la biodiversité. À l'annexe III de la présente note figure un projet d'ordre du jour provisoire de la douzième session de la Plénière.

14. La douzième session de la Plénière devrait se dérouler sur six jours. À l'annexe IV de la présente note figure un projet d'organisation des travaux de la douzième session, établi à partir du projet d'ordre du jour provisoire.

Annexe I

Projet d'ordre du jour provisoire de la onzième session de la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux ;
 - b) Composition de la Plateforme ;
 - c) Élection des membres du Bureau.
3. Admission d'observateurs.
4. Vérification des pouvoirs des représentants.
5. Rapport de la Secrétaire exécutive sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail glissant pour la période allant jusqu'en 2030.
6. Dispositifs financiers et budgétaires pour la Plateforme.
7. Évaluation des connaissances :
 - a) Évaluation thématique des liens d'interdépendance entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé ;
 - b) Évaluation thématique des causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et des déterminants du changement transformateur, ainsi que des solutions possibles afin de réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité ;
 - c) Rapport de cadrage pour une deuxième évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques ;
 - d) Collaboration avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
8. Renforcement des capacités, consolidation de la base de connaissances et appui à l'élaboration des politiques.
9. Renforcement de l'efficacité de la Plateforme.
10. Organisation des travaux de la Plénière ; date et lieu des futures sessions de la Plénière.
11. Dispositions institutionnelles : dispositions concernant les partenariats de collaboration des Nations Unies pour les travaux de la Plateforme et de son secrétariat.
12. Adoption des décisions et du rapport sur les travaux de la session.
13. Clôture de la session.

Annexe II

Projet d'organisation des travaux de la onzième session de la Plénière de la Plateforme scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Heure	Jour 0	Jour 1	Jour 2		Jour 3		Jour 4		Jour 5		Jour 6		Jour 7										
8 heures – 10 heures	<i>Consultations régionales / consultations avec les parties prenantes</i>	<i>Consultations régionales</i>	<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>										
10 heures – 10 h 30		Plénière Points 1, 2, 3, 4 et 5	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des interdépendances	Groupe de travail II Point 8 Équipes spéciales	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des interdépendances	Groupe de travail II Point 7 c) Cadrage de l'évaluation mondiale	Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur	Groupe de travail II Point 7 c) Cadrage de l'évaluation mondiale	Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur	Groupe de travail II Point 9 Renforcement de l'efficacité	Groupe de travail II Points en suspens	Groupe de contact Point 6 Budget	Plénière										
10 h 30 – 11 heures																							
11 heures – 11 h 30																							
11 h 30 – Midi																							
Midi – 12 h 30																							
12 h 30 – 13 heures																							
13 heures – 13 h 30																							
13 h 30 – 14 heures														Groupe de contact Point 6 Budget		Groupe de contact Point 6 Budget		Groupe de contact Point 6 Budget					
14 heures – 14 h 30																							
14 h 30 – 15 heures																							
15 heures – 15 h 30		Plénière Points 6 à 11	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des interdépendances	Groupe de travail II Point 8 Équipes spéciales	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des interdépendances	Groupe de travail II Point 7 c) Cadrage de l'évaluation mondiale	Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur	Groupe de travail II Point 7 d) Changements climatiques	Plénière Point 7 a)		Groupe de contact Point 6 Budget	Plénière Points 2 c), 12 et 13											
15 h 30 – 16 heures		Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur																					
16 heures – 16 h 30		Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des interdépendances	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des interdépendances	Groupe de travail II Point 8 Équipes spéciales	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des interdépendances	Groupe de travail II Point 7 c) Cadrage de l'évaluation mondiale	Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur	Groupe de travail II Point 7 d) Changements climatiques	Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur		Groupe de contact Point 6 Budget	Plénière Points 2 c), 12 et 13											
16 h 30 – 17 heures									Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur														
17 heures – 17 h 30		Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des interdépendances	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des interdépendances	Groupe de travail II Point 8 Équipes spéciales	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des interdépendances	Groupe de travail II Point 7 c) Cadrage de l'évaluation mondiale	Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur	Groupe de travail II Point 7 d) Changements climatiques	Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur		Groupe de contact Point 6 Budget	Plénière Points 2 c), 12 et 13											
17 h 30 – 18 heures									Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur														
18 heures – 18 h 30	Réception d'ouverture	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des interdépendances	Groupe de travail II Point 8 Équipes spéciales	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des interdépendances	Groupe de travail II Point 7 c) Cadrage de l'évaluation mondiale	Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur	Groupe de travail II Point 7 d) Changements climatiques	Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur		Groupe de contact Point 6 Budget	Plénière Points 2 c), 12 et 13												
18 h 30 – 19 heures								Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur															
19 heures – 19 h 30								Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur															
19 h 30 – 20 heures								Groupe de travail I Point 7 b) Évaluation du changement transformateur															

Annexe III

Projet d'ordre du jour provisoire de la douzième session de la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux ;
 - b) Composition de la Plateforme ;
 - c) Élection des membres du Bureau.
3. Admission d'observateurs.
4. Vérification des pouvoirs des représentants.
5. Rapport de la Secrétaire exécutive sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail glissant pour la période allant jusqu'en 2030.
6. Dispositifs financiers et budgétaires pour la Plateforme.
7. Évaluation des connaissances :
 - a) Évaluation méthodologique des conséquences de l'activité des entreprises sur la biodiversité et sur les contributions de la nature aux populations et de la dépendance des entreprises à leur égard ;
 - b) Collaboration avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
8. Renforcement des capacités, consolidation de la base de connaissances et appui à l'élaboration des politiques.
9. Renforcement de l'efficacité de la Plateforme.
10. Organisation des travaux de la Plénière ; date et lieu des futures sessions de la Plénière.
11. Dispositions institutionnelles : dispositions concernant les partenariats de collaboration des Nations Unies pour les travaux de la Plateforme et de son secrétariat.
12. Adoption des décisions et du rapport sur les travaux de la session.
13. Clôture de la session.

Annexe IV

Projet d'organisation des travaux de la douzième session de la Plénière de la Plateforme scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Heure	Jour 0	Jour 1	Jour 2		Jour 3		Jour 4		Jour 5	Jour 6			
8 heures – 10 heures	<i>Consultations régionales / consultations avec les parties prenantes</i>	<i>Consultations régionales</i>	<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>	<i>Consultations régionales</i>			
10 heures – 10 h 30		Plénière Points 1, 2, 3, 4 et 5	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 8 Équipes spéciales	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité		Plénière		Groupe de travail II Point 7 b) Changements climatiques	Plénière			
10 h 30 – 11 heures													
11 heures – 11 h 30													
11 h 30 – Midi													
Midi – 12 h 30													
12 h 30 – 13 heures													
13 heures – 13 h 30											Groupe de contact Point 6 Budget		Groupe de contact Point 6 Budget
13 h 30 – 14 heures													
14 heures – 14 h 30													
14 h 30 – 15 heures													
15 heures – 15 h 30		Plénière Points 6 à 11	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 8 Équipes spéciales	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 9 Renforcement de l'efficacité	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 7 b) Changements climatiques	Groupe de travail II Point 9 Renforcement de l'efficacité	Plénière Points 2 c), 12 et 13			
15 h 30 – 16 heures													
16 heures – 16 h 30													
16 h 30 – 17 heures													
17 heures – 17 h 30													
17 h 30 – 18 heures		Réception d'ouverture											
18 heures – 18 h 30													
18 h 30 – 19 heures													
19 heures – 19 h 30													
19 h 30 – 20 heures													
20 heures – 20 h 30													
20 h 30 – 21 heures	(Points en suspens, le cas échéant)										(Points en suspens, le cas échéant)		
21 heures – 21 h 30													
21 h 30 – 22 heures													
22 heures – 22 h 30													